

5N+

# 4 États financiers

Trimestre terminé  
le 31 décembre 2024



## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui intègrent les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de toutes les autres informations incluses dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces informations concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, qui comprend les politiques et les procédures qui fournissent une assurance raisonnable à l'égard de la protection des actifs ainsi que de l'exhaustivité, le caractère fidèle et l'exactitude des états financiers consolidés.

Le Comité d'audit et de gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait ses recommandations au conseil d'administration au sujet de l'approbation des états financiers, surveille la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne appropriés, s'assure de l'indépendance, des compétences et de la nomination des auditeurs externes et examine les honoraires des services d'audit, des services liés à l'audit et des services autres que d'audit ainsi que les frais connexes. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur publication. Le Comité d'audit et de gestion des risques rencontre la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes au moins quatre fois par année pour examiner l'information financière, les obligations d'information, les questions liées à l'audit et d'autres points.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion à leur égard. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes ont un accès illimité au Comité d'audit et de gestion des risques et rencontrent celui-ci régulièrement.

(signé) Gervais Jacques

Gervais Jacques  
Président et chef de la direction

(signé) Richard Perron

Richard Perron  
Chef de la direction financière

Montréal, Canada  
Le 25 février 2025



## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

---

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat net consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes complémentaires, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

---

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca\_montreal\_main\_fax@pwc.com



## Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### Question clé de l'audit

#### Évaluation des stocks

*Se référer à la note 2 – Informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 5 – Stocks, des états financiers consolidés.*

La valeur comptable des stocks aux états financiers consolidés de la Société s'établissait à 137,8 millions de dollars au 31 décembre 2024. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour estimer la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La direction a exercé son jugement pour estimer la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a impliqué l'utilisation d'hypothèses importantes, y compris la prise en compte des prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites et des prix de vente futurs prévus.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks, des divers types d'éléments de stocks et du jugement utilisé par la direction dans la détermination de la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a nécessité un effort d'audit accru dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

### Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé la valeur nette de réalisation des stocks, en effectuant notamment ce qui suit :
  - Tester les données utilisées par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation.
  - Évaluer si la méthode d'estimation de la valeur nette de réalisation est appropriée.
  - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction pour calculer la valeur nette de réalisation des stocks, en les comparant à ce qui suit :
    - Prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites;
    - Prix de vente futurs prévus.
- Pour un échantillon d'éléments de stocks, comparer les estimations des prix de stocks de l'exercice antérieur par rapport aux prix de vente réels au cours de l'exercice.





---

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

---

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



---

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Sébastien Bellemare.

**/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.<sup>1</sup>**

Montréal (Québec)  
Le 25 février 2025

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A116819

	Notes	31 décembre 2024	31 décembre 2023
		\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>Actif courant</b>			
Trésorerie		22 142	34 706
Créances	4	42 172	33 437
Stocks	5	137 823	105 850
Impôt sur le résultat à recevoir	17	1 811	1 672
Actifs financiers dérivés	18	6 978	591
Autres actifs courants	6	6 469	5 707
<b>Total de l'actif courant</b>		<b>217 395</b>	<b>181 963</b>
Immobilisations corporelles	7	85 995	84 600
Actifs au titre de droits d'utilisation	8	28 583	29 290
Immobilisations incorporelles	9	22 929	29 304
Goodwill	10	10 665	11 825
Actifs d'impôt différé	17	7 358	8 261
Autres actifs	11, 18	3 982	4 959
<b>Total de l'actif non courant</b>		<b>159 512</b>	<b>168 239</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>376 907</b>	<b>350 202</b>
<b>Passif</b>			
<b>Passif courant</b>			
Dettes fournisseurs et charges à payer	12	42 116	37 024
Impôt sur le résultat à payer	17	5 207	4 535
Partie courante des produits différés	15	11 206	13 437
Partie courante des obligations locatives	8	1 952	1 811
Partie courante de la dette à long terme	13	-	25 000
<b>Total du passif courant</b>		<b>60 481</b>	<b>81 807</b>
Dette à long terme	13	122 203	83 500
Passifs d'impôt différé	17	5 737	5 284
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	12 624	13 393
Obligations locatives	8	27 450	28 328
Produits différés	15	8 688	5 629
Autres passifs	16	706	3 669
<b>Total du passif non courant</b>		<b>177 408</b>	<b>139 803</b>
<b>Total du passif</b>		<b>237 889</b>	<b>221 610</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>139 018</b>	<b>128 592</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>376 907</b>	<b>350 202</b>

Engagements et éventualités (note 24)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



**5N PLUS INC.****ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

**(en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)**

	Notes	2024	2023
		\$	\$
<b>Produits</b>		<b>289 281</b>	242 371
Coût des ventes	28	211 413	184 833
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	28	34 026	29 410
Autres charges (produits), montant net	28	11 614	756
		<b>257 053</b>	214 999
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>32 228</b>	27 372
<b>Charges financières</b>			
Intérêt sur la dette à long terme	13	8 210	8 262
Intérêts théoriques et autres charges d'intérêts		959	572
Profits de change		(549)	(136)
		<b>8 620</b>	8 698
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>		<b>23 608</b>	18 674
Charge (recouvrement) d'impôt			
Exigible	17	6 945	6 674
Différé	17	1 991	(3 399)
		<b>8 936</b>	3 275
<b>Résultat net</b>		<b>14 672</b>	15 399
<b>Résultat de base par action</b>	22	<b>0,17</b>	0,17
<b>Résultat dilué par action</b>	22	<b>0,16</b>	0,17

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**5N PLUS INC.**

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2024	2023
		\$	\$
<b>Résultat net</b>		<b>14 672</b>	15 399
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement</b>			
Écart de change		(4 936)	590
		(4 936)	590
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement</b>			
Réévaluation des obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	(277)	(1 572)
Impôt sur le résultat		86	492
		(191)	(1 080)
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(5 127)</b>	(490)
<b>Résultat global</b>		<b>9 545</b>	14 909

Le résultat global est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

**5N PLUS INC.****ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

**(en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)**

2024	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>Soldes au début de l'exercice</b>	<b>88 704 724</b>	<b>21 884</b>	<b>343 012</b>	<b>(6 477)</b>	<b>(229 827)</b>	<b>128 592</b>
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	14 672	14 672
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(5 127)	-	(5 127)
Résultat global	-	-	-	(5 127)	14 672	9 545
Exercice d'options sur actions	<b>338 077</b>	<b>911</b>	<b>(259)</b>	-	-	<b>652</b>
Rémunération à base d'actions (note 23)	-	-	229	-	-	229
<b>Soldes à la fin de l'exercice</b>	<b>89 042 801</b>	<b>22 795</b>	<b>342 982</b>	<b>(11 604)</b>	<b>(215 155)</b>	<b>139 018</b>

2023	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	88 330 236	21 004	342 985	(5 987)	(245 226)	112 776
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	15 399	15 399
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(490)	-	(490)
Résultat global	-	-	-	(490)	15 399	14 909
Exercice d'options sur actions	374 488	880	(247)	-	-	633
Rémunération à base d'actions (note 23)	-	-	274	-	-	274
Soldes à la fin de l'exercice	88 704 724	21 884	343 012	(6 477)	(229 827)	128 592

Les capitaux propres sont entièrement attribuables aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2024	2023
		\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Résultat net		14 672	15 399
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	7	11 039	10 297
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	8	2 611	2 538
Amortissement des immobilisations incorporelles	9	3 141	3 275
Amortissement des autres actifs	11	248	258
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	11, 28	1 000	-
Dépréciation des actifs non courants	7, 9, 28	2 706	672
Diminution de la correction de valeur pour pertes	4, 26	(10)	(114)
Charge de rémunération à base d'actions	23	7 189	2 768
Impôt sur le résultat différé	17	1 991	(3 399)
Intérêts théoriques	8, 13	1 232	690
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	14	(248)	(246)
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	7, 28	(2 066)	973
Profit latent sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		(6 735)	(1 694)
(Profit) perte de change latent(e) sur les actifs et passifs		(1 290)	634
<b>Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit :</b>		<b>35 480</b>	<b>32 051</b>
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	20	(42 366)	(13 077)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		<b>(6 886)</b>	<b>18 974</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Ajouts d'immobilisations corporelles	7, 20	(20 767)	(17 341)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	9	(418)	(902)
Acquisition d'un placement en instruments de capitaux propres	11	(1 000)	(1 000)
Produit tiré du règlement de la convention de dépôt indexé	18	-	6 506
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	7	4 205	375
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<b>(17 980)</b>	<b>(12 362)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Remboursement de la dette à long terme	13	(10 000)	(12 500)
Produit tiré de l'émission de dette à long terme	13	24 889	-
Coûts différés relatifs à la dette à long terme	11	(101)	-
Émission d'actions ordinaires		652	633
Portions des paiements de loyers se rapportant au principal	20	(3 052)	(2 858)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<b>12 388</b>	<b>(14 725)</b>
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie</b>		<b>(86)</b>	<b>128</b>
<b>Diminution nette de la trésorerie</b>		<b>(12 564)</b>	<b>(7 985)</b>
Trésorerie au début de l'exercice		34 706	42 691
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>		<b>22 142</b>	<b>34 706</b>
<b>Informations supplémentaires<sup>1</sup></b>			
Impôt sur le résultat payé		6 017	6 945
Intérêts payés		8 171	7 332

<sup>1)</sup> Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## 1. Nature des activités

Société internationale établie au Canada, 5N Plus inc. (« 5N+ » ou la « Société ») est un producteur mondial de semi-conducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. Le siège social de la Société est situé au 4385, rue Garand, Montréal (Québec) H4R 2B4. La Société gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX). Dans les présents états financiers consolidés, la Société s'entend de 5N+ et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Semi-conducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 25 février 2025, la publication des présents états financiers consolidés.

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

### Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour certains actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à leur juste valeur, comme il est décrit ci-dessous.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux normes IFRS de comptabilité repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

### Filiales

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.



## 5N PLUS INC.

### NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente les principales entités ayant une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2024	2023
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
AZUR SPACE Solar Power GmbH (« AZUR »)	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

#### Conversion des devises

##### a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

##### b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans le poste « (Profits) pertes de change » à l'état du résultat net consolidé.

##### c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans le poste « Écart de change » dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

#### Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie, de cellules solaires et d'assemblages. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudres spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. Toutes les transactions entre le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance ont été éliminées à la consolidation.

### **Comptabilisation des produits**

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services et sont évalués aux montants stipulés dans les contrats conclus avec les clients.

La vente de produits manufacturés est comptabilisée lorsque les produits sont livrés au client, ce qui correspond également au moment où le contrôle des produits est transféré, et lorsqu'il n'existe plus aucune obligation non remplie susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison a lieu lorsque les produits ont été expédiés à l'emplacement convenu, que le risque de perte a été transféré au client et que ce dernier a accepté les produits conformément au contrat de vente.

Les créances sont comptabilisées une fois que les produits ont été livrés ou que les services ont été rendus, car c'est à ce moment précis que la contrepartie est inconditionnelle, seul l'écoulement du temps permettant de déterminer que le paiement est exigible. La Société ne s'attend pas à conclure des contrats pour lesquels la période entre la fourniture des produits ou services promis à un client et le paiement par le client excède un an. Par conséquent, la Société ne procède à aucun ajustement des prix de transaction pour refléter la valeur temps de l'argent.

La Société comptabilise des produits différés à titre de passifs non courants pour les contrats générateurs de produits à long terme conclus avec des clients. Ces contrats sont comptabilisés d'après le nombre estimé de produits manufacturés devant être livrés. La partie de ce montant qui devrait être réalisée dans un délai d'un an est comptabilisée au poste « Partie courante des produits différés ». Les paiements en trésorerie reçus ou les avances à recevoir aux termes d'accords contractuels en lien avec la vente de biens sont également comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées. La Société ne s'attend pas à conclure d'accords contractuels aux termes desquels des paiements en trésorerie ou des avances seront reçus plus d'un an avant la livraison des biens sous-jacents. Par conséquent, ces avances sont également présentées au poste « Partie courante des produits différés ».

### Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont attachées.

Les subventions qui compensent une dépense spécifique engagée par la Société sont comptabilisées en réduction des charges connexes à l'état du résultat net consolidé.

Les subventions liées à des actifs sont portées en diminution de la valeur comptable des actifs auxquels elles sont liées. Ces subventions sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé sur la durée d'utilité de l'actif amortissable à titre de réduction de la dotation aux amortissements.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	De 3 à 10 ans
Matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Matériel roulant	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

### Contrats de location

La Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée.

#### **Actifs au titre de droits d'utilisation**

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

#### **Obligations locatives**

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée nette des paiements de loyers futurs.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	15 ans
Technologie	Au plus 15 ans
Nom commercial	10 ans
Logiciels	5 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans
Carnet de commandes	3 ans

### Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et est initialement évalué à la date d'acquisition. Par la suite, le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À la date de l'acquisition, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux secteurs opérationnels de la Société, soit le niveau auquel le principal décideur opérationnel de la Société en assure le suivi. L'UGT est soumise annuellement à un test de dépréciation, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'UGT pourrait s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

### Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société qui ont une durée d'utilité indéterminée et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés ne sont pas amortis, et leur valeur comptable est soumise à un test de dépréciation chaque année ou lorsqu'il existe un indice de dépréciation. Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

### **Instruments financiers**

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### **Évaluation**

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour établir si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes en se basant sur la raison pour laquelle ils ont été acquis et sur leurs caractéristiques.

### **Actifs financiers**

Titres de créance

Lors des évaluations ultérieures, la Société classe ses titres de créances selon deux catégories d'évaluation, soit :

- Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels, lorsque ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est directement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées dans un poste distinct à l'état du résultat net consolidé.



- Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Les actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont évalués à la JVRN. Un profit ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres charges (produits), montant net dans la période au cours de laquelle il survient.

#### Placement en instruments de capitaux propres

Pour l'évaluation ultérieure, les placements en instruments de capitaux propres que la Société n'a pas fait le choix irrévocable de présenter à la JVAERG sont évalués à la JVRN. Le profit ou la perte sur un placement en instruments de capitaux propres qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres charges (produits), montant net dans la période au cours de laquelle il survient.

#### Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers qui sont évalués à la JVRN. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

#### Classement des instruments financiers

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Swap sur rendement total (note 18) Placement en instruments de capitaux propres (note 11) Placement affecté (note 11)
Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti	Trésorerie Créances Trésorerie détenue en mains tierces (note 6) Dettes fournisseurs et charges à payer Dettes à long terme

#### Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée comme l'autorise IFRS 9, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances (note 26). La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

#### Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, la Société n'a désigné aucun instrument financier dérivé comme instrument de couverture.

**Trésorerie détenue en mains tierces**

La trésorerie détenue en mains tierces correspond à la trésorerie soumise à des restrictions aux termes d'un accord contractuel, et elle est détenue dans un compte bancaire séparé. La trésorerie détenue en mains tierces est présentée dans les autres actifs courants.

**Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

**Impôt sur le résultat**

La charge d'impôt de l'exercice, qui comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

## a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

## b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est présenté pour rendre compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf dans le cas des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

### **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges (produits), montant net à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

### **Avantages futurs du personnel**

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- aux fins du calcul des intérêts nets sur le passif net au titre des prestations, les actifs du régime sont évalués à la juste valeur; et
- les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

**Paiements fondés sur des actions**

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition compte tenu du nombre de droits dont l'acquisition est prévue.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de clôture jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société, en tenant compte de l'avancement de l'acquisition des droits. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

**Résultat par action**

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelle de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions.

**Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables**

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

***Incertitude relative aux estimations***

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

***Dépréciation des actifs non financiers***

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La direction doit exercer une grande part de jugement pour déterminer la valeur recouvrable, puisqu'elle doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT et déterminer un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

### **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

### **Impôt sur le résultat**

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable.

## **3. Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables**

### **Adoption de nouvelles normes comptables**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a évalué les nouvelles normes IFRS de comptabilité publiées et entrées en vigueur et a déterminé qu'elles n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers.

### **Changements futurs de méthodes comptables**

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore en vigueur :

#### ***IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir***

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme renferme une structure prescrite pour la présentation de l'état du résultat net, des obligations d'information se rapportant aux mesures de la performance définies par la direction et des indications sur le regroupement des informations financières. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. La Société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers consolidés.



**5N PLUS INC.**

## NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

**(en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)****4. Créances**

	2024	2023
	\$	\$
Créances clients, montant brut	<b>35 410</b>	25 155
Correction de valeur pour pertes (note 26)	<b>(28)</b>	(38)
Créances clients	<b>35 382</b>	25 117
Taxes de vente à recouvrer	<b>3 882</b>	4 963
Autres créances	<b>2 908</b>	3 357
<b>Total des créances</b>	<b>42 172</b>	33 437

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que le calcul de la correction de valeur pour pertes sont présentés à la note 26.

La quasi-totalité des créances est donnée en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

**5. Stocks**

	2024	2023
	\$	\$
Matières premières	<b>51 316</b>	36 297
Produits finis	<b>86 507</b>	69 553
<b>Total des stocks</b>	<b>137 823</b>	105 850

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, des stocks d'un montant total de 124 327 \$ ont été passés en charges dans le coût des ventes (101 176 \$ pour 2023).

La quasi-totalité des stocks est donnée en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

**6. Autres actifs courants**

	2024	2023
	\$	\$
Trésorerie détenue en mains tierces	<b>1 937</b>	2 212
Charges payées d'avance et créances diverses	<b>4 532</b>	3 495
<b>Total des autres actifs courants</b>	<b>6 469</b>	5 707

Le 19 décembre 2022, la Société s'est départie de sa participation de 100 % dans 5N Plus Belgium SA. Dans le cadre de la transaction, une provision a été comptabilisée afin de couvrir les coûts à être engagés par les nouveaux propriétaires pour assurer la conformité du site aux plus récentes normes environnementales. De cette provision, un montant de 2,0 millions d'euros a été déposé en mains tierces. Au 31 décembre 2024, le solde du montant entiercé s'établissait à 1,9 million d'euros.

## 7. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Travaux en cours	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	10 944	42 761	19 911	1 419	2 916	77 951
Ajouts	30	893	18 598	500	332	20 353
Sorties (note 28)	-	(288)	(3 571)	(3)	(1)	(3 863)
Amortissement	(765)	(8 535)	-	(556)	(441)	(10 297)
Dépréciation	-	(672)	-	-	-	(672)
Transfert entre catégories	-	17 537	(17 597)	15	45	-
Incidence des variations du taux de change	(25)	706	358	18	71	1 128
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2023</b>	<b>10 184</b>	<b>52 402</b>	<b>17 699</b>	<b>1 393</b>	<b>2 922</b>	<b>84 600</b>
Ajouts	72	9 834	7 991	385	283	18 565
Sorties (note 28)	-	(1 254)	(1 082)	(3)	-	(2 339)
Amortissement	(744)	(9 364)	-	(502)	(429)	(11 039)
Dépréciation	-	(440)	(567)	-	-	(1 007)
Transfert entre catégories	73	16 765	(18 254)	34	1 382	-
Incidence des variations du taux de change	(38)	(2 228)	(309)	(28)	(182)	(2 785)
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>9 547</b>	<b>65 715</b>	<b>5 478</b>	<b>1 279</b>	<b>3 976</b>	<b>85 995</b>
Au 31 décembre 2023						
Coût	18 791	107 675	17 699	5 136	6 676	155 977
Cumul des amortissements	(8 607)	(55 273)	-	(3 743)	(3 754)	(71 377)
Valeur comptable nette	10 184	52 402	17 699	1 393	2 922	84 600
Au 31 décembre 2024						
Coût	18 828	125 054	5 478	5 191	8 074	162 625
Cumul des amortissements	(9 281)	(59 339)	-	(3 912)	(4 098)	(76 630)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>9 547</b>	<b>65 715</b>	<b>5 478</b>	<b>1 279</b>	<b>3 976</b>	<b>85 995</b>

Au cours de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé un montant de 567 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Semiconducteurs spécialisés, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société d'abandonner la construction d'un actif.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé un montant de 440 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de prioriser des activités de production spécifiques pour soutenir ses activités de base.

Au cours de l'exercice 2023, la Société a comptabilisé un montant de 672 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de plus grande capacité.

Au 31 décembre 2024, les immobilisations corporelles comprenaient des paiements anticipés pour travaux en cours de 669 \$ (6 669 \$ au 31 décembre 2023).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les ajouts d'immobilisations corporelles comprenaient un montant de 1 332 \$ au titre de l'aide gouvernementale (néant pour 2023) comptabilisé en lien avec les prêts ne portant pas intérêt (note 13).

La quasi-totalité des immobilisations corporelles est donnée en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 13).

## 8. Contrats de location

### Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Matériel de production	Matériel de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	29 572	158	352	30 082
Ajouts	229	12	207	448
Modifications apportées à des contrats de location	654	24	-	678
Amortissement	(2 292)	(66)	(180)	(2 538)
Incidence des variations du taux de change et autres	618	-	2	620
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2023</b>	<b>28 781</b>	<b>128</b>	<b>381</b>	<b>29 290</b>
Ajouts	<b>2 434</b>	<b>135</b>	<b>178</b>	<b>2 747</b>
Modifications apportées à des contrats de location	<b>189</b>	-	-	<b>189</b>
Amortissement	<b>(2 337)</b>	<b>(68)</b>	<b>(206)</b>	<b>(2 611)</b>
Incidence des variations du taux de change et autres	<b>(1 013)</b>	-	<b>(19)</b>	<b>(1 032)</b>
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>28 054</b>	<b>195</b>	<b>334</b>	<b>28 583</b>
Au 31 décembre 2023				
Coût	35 357	335	737	36 429
Cumul des amortissements	(6 576)	(207)	(356)	(7 139)
Valeur comptable nette	28 781	128	381	29 290
Au 31 décembre 2024				
Coût	<b>36 781</b>	<b>375</b>	<b>732</b>	<b>37 888</b>
Cumul des amortissements	<b>(8 727)</b>	<b>(180)</b>	<b>(398)</b>	<b>(9 305)</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>28 054</b>	<b>195</b>	<b>334</b>	<b>28 583</b>

**Obligations locatives**

	2024	2023
	\$	\$
Partie courante	1 952	1 811
Partie non courante	27 450	28 328
<b>Total des obligations locatives (note 20)</b>	<b>29 402</b>	<b>30 139</b>

Montants comptabilisés à l'état du résultat net consolidé :

	2024	2023
	\$	\$
Intérêts théoriques <sup>1</sup>	1 095	690
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation <sup>2</sup>	(66)	(71)
Paievements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative <sup>3</sup>	221	200
Charges relatives à des contrats de location à court terme <sup>3</sup>	63	103
Charges relatives à des contrats de location de biens de faible valeur, à l'exclusion des contrats de location de biens de faible valeur à court terme <sup>3</sup>	430	256

<sup>1)</sup> Inclus dans les charges financières.

<sup>2)</sup> Inclus dans les autres charges (produits), montant net.

<sup>3)</sup> Inclus dans le coût des ventes et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration.

**9. Immobilisations incorporelles**

	Relations clients	Technologie	Nom commercial, logiciels, frais de développement et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	9 517	12 768	9 278	31 563
Ajouts	-	-	902	902
Amortissement	(688)	(1 223)	(1 364)	(3 275)
Incidence des variations du taux de change	-	11	103	114
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	8 829	11 556	8 919	29 304
Ajouts	-	-	418	418
Amortissement	(688)	(1 114)	(1 339)	(3 141)
Dépréciation	-	(729)	(970)	(1 699)
Incidence des variations du taux de change	(798)	(953)	(202)	(1 953)
<b>Valeur comptable nette au 31 décembre 2024</b>	<b>7 343</b>	<b>8 760</b>	<b>6 826</b>	<b>22 929</b>

Au 31 décembre 2023

Coût	10 425	15 045	16 503	41 973
Cumul des amortissements	(1 596)	(3 489)	(7 584)	(12 669)
Valeur comptable nette	8 829	11 556	8 919	29 304

Au 31 décembre 2024

Coût	9 402	13 079	15 712	38 193
Cumul des amortissements	(2 059)	(4 319)	(8 886)	(15 264)
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>7 343</b>	<b>8 760</b>	<b>6 826</b>	<b>22 929</b>

Au 31 décembre 2024, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 826 \$ (1 568 \$ en 2023). Les frais de développement, qui comprennent des coûts inscrits à l'actif de 7 472 \$ (11 295 \$ en 2023), ont trait aux immobilisations incorporelles générées en interne.

Au cours de l'exercice 2024, la Société a comptabilisé un montant de 1 699 \$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations incorporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable de la technologie et des frais de développement à la suite de la vente par la Société de matériel de production inutilisé, une évaluation tenant compte des flux de trésorerie résiduels attendus de ces immobilisations incorporelles.

## 10. Goodwill

	2024	2023
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	11 825	11 825
Incidence des variations du taux de change	(1 160)	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>10 665</b>	<b>11 825</b>

Aux fins du test de dépréciation annuel du goodwill de la Société, AZUR est considérée comme une UGT à part entière, qui fait partie du secteur Semiconducteurs spécialisés. À la lumière des résultats obtenus, il a été déterminé qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser de perte de valeur. La valeur recouvrable a été établie à partir de la valeur d'utilité de l'UGT, calculée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour cette méthode sont décrites ci-après :

- Flux de trésorerie : Les flux de trésorerie estimatifs ont été projetés d'après les résultats d'exploitation réels de sources internes, en tenant compte des tendances du secteur et du marché. Pour les trois premières années de la période de projection de cinq ans, les prévisions ont été établies par la direction. Pour la période de deux ans restante, les flux de trésorerie ont été calculés au moyen du taux de croissance annuel composé des produits de 2019 à 2024.
- Taux de croissance final : Un taux de croissance final de 5,0 %, établi d'après les attentes du secteur et les tendances du marché, a été utilisé pour extrapoler les projections de la Société.
- Taux d'actualisation : Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital historique pour le secteur. Le taux d'actualisation utilisé était de 7,9 % (9,2 % en 2023).

## 11. Autres actifs

	2024	2023
	\$	\$
Frais de financement différés	372	519
Placement en instruments de capitaux propres	3 000	3 000
Charges payées d'avance	101	836
Placement affecté et autres	509	604
<b>Total des autres actifs</b>	<b>3 982</b>	<b>4 959</b>

En janvier 2024, la Société a augmenté sa participation minoritaire dans Microbion Corporation (« Microbion ») d'un montant de 1 000 \$. En décembre 2024, elle a comptabilisé une perte de réévaluation de 1 000 \$ à l'égard de ses actifs financiers à la suite de la révision des estimations de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres qu'elle détient dans Microbion afin de tenir compte des difficultés croissantes des sociétés de recherche pharmaceutique à mobiliser des capitaux. Au 31 décembre 2024, la participation de la Société dans Microbion était évaluée à 3 000 \$ (3 000 \$ au 31 décembre 2023).



La Société détient également un placement affecté de 507 \$ (603 \$ en 2023), qui est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

## 12. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2024	2023
	\$	\$
Dettes fournisseurs	15 286	17 906
Charges à payer <sup>1</sup>	26 830	19 118
<b>Total des dettes fournisseurs et charges à payer</b>	<b>42 116</b>	<b>37 024</b>

<sup>1)</sup> Au 31 décembre 2024, un montant de 1 922 \$ était encore dû en ce qui a trait à la provision de 2 362 \$ au titre des charges à payer au 31 décembre 2023. Des charges à payer de 1 790 \$ ont été comptabilisées en 2024, et il restait 1 319 \$ de ce montant à payer au 31 décembre 2024.

## 13. Dette à long terme

	2024	2023
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en avril 2026	105 500	83 500
Prêt subordonné à terme consenti par Investissement Québec, échéant en mars 2028	15 000	25 000
Prêt ne portant pas intérêt consenti par Investissement Québec, échéant en février 2030	1 210	-
Prêt ne portant pas intérêt consenti par Développement économique Canada pour les régions du Québec, échéant en décembre 2032	493	-
	122 203	108 500
Moins la partie courante de la dette à long terme	-	(25 000)
	122 203	83 500

### Facilité renouvelable garantie de premier rang

En juin 2022, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ échéant en avril 2026 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ échéant en avril 2023. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4 000 \$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux SOFR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

### Prêt subordonné à terme consenti par Investissement Québec

En mars 2024, la Société a conclu une convention de prêt subordonné à terme de 15 000 \$ avec Investissement Québec pour remplacer le précédent prêt subordonné à terme de 25 000 \$ échu en mars 2024. Le nouveau prêt à terme porte intérêt à un taux équivalent au taux des obligations du Trésor américain à quatre ans majoré d'une marge de 5,38 %, soit 9,71 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

**Prêt ne portant pas intérêt consenti par Investissement Québec**

En février 2024, la Société a reçu un montant de 2 700 \$ CA d'Investissement Québec en vertu d'une convention de prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de prélever un montant maximum de 2 850 \$ CA dépendamment de l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées en lien avec les investissements de la Société dans son installation de fabrication située à Montréal. Sous réserve du respect de certains critères, la Société s'attend à ce que le prêt fasse l'objet d'une exonération de remboursement de 500 \$ CA. Le prêt est assorti d'un moratoire de deux ans sur le remboursement et est, par la suite, remboursable par versements mensuels sur une période de quatre ans. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

**Prêt ne portant pas intérêt consenti par Développement économique Canada pour les régions du Québec**

En mars 2024, la Société a reçu un montant de 1 217 \$ CA de Développement économique Canada pour les régions du Québec en vertu d'une convention de prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de prélever un montant maximum de 3 000 \$ CA dépendamment de l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées. Au plus tard au 31 décembre 2025, un autre moratoire de deux ans sur le remboursement commencera. Par la suite, le prêt est remboursable par versements mensuels sur une période de cinq ans.

**14. Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel**

La Société a établi deux régimes de retraite à prestations définies en Allemagne, fondés sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service.

**Régime à prestations définies non capitalisé**

Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

**Régime à prestations définies capitalisé**

Les obligations au titre des prestations de retraite sont associées à un fonds de pension en vertu duquel un engagement en ce qui a trait à la pension de vieillesse, d'invalidité et de survivants a été donné aux directeurs et aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 2007 ou avant cette date. Les droits à prestations sont déterminés par la loi sur les régimes de retraite des employeurs (Gesetz über die Verbesserung der betrieblichen Altersversorgung). Le régime de retraite est entièrement capitalisé par l'entremise de deux fonds de stratégies à rendement absolu détenus auprès de Generali Pensionsfond AG. Ces fonds de placement sont cotés sur des marchés actifs.

	2024	2023
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	2 044	2 269
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée	3 632	3 839
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée, montant net	1 588	1 570
Valeur actualisée de l'obligation non capitalisée	11 036	11 823
<b>Valeur actualisée des obligations, montant net</b>	<b>12 624</b>	<b>13 393</b>

Les variations des obligations au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2024			2023		
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>11 823</b>	<b>3 839</b>	<b>15 662</b>	10 581	3 425	14 006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	45	-	45	39	-	39
Coût financier	394	129	523	432	140	572
Incidence des variations du taux de change	(697)	(240)	(937)	374	131	505
Prestations versées	(719)	(187)	(906)	(695)	(187)	(882)
Écarts actuariels						
Découlant de changements dans les hypothèses financières	112	60	172	761	304	1 065
Découlant de changements dans d'autres hypothèses	78	31	109	331	26	357
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>11 036</b>	<b>3 632</b>	<b>14 668</b>	11 823	3 839	15 662

Les variations des actifs des régimes se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>2 269</b>	2 363
Produits d'intérêts	75	97
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	4	(150)
Cotisations	22	65
Prestations de retraite versées	(187)	(187)
Incidence des variations du taux de change	(139)	81
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>2 044</b>	2 269

Les principales hypothèses actuarielles aux 31 décembre se présentent comme suit :

	2024		2023	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
Taux d'actualisation	3,4 %	3,5 %	3,5 %	3,5 %
Taux de croissance des salaires	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Taux de croissance des retraites	2,3 %	2,1 %	2,3 %	2,0 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2018 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi RV-Alttersgrenzenanpassungsgesetz datée du 20 avril 2007 pour le régime à prestations définies non capitalisé et selon l'âge anticipé de la retraite établi à 65 ans pour le régime à prestations définies capitalisé.

La sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

Incidence sur les obligations au titre des prestations définies						
	Variation de l'hypothèse		Augmentation de l'hypothèse		Diminution de l'hypothèse	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
Taux d'actualisation	0,50 %	0,50 %	(4,92) %	(5,82) %	5,38 %	6,45 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,50 %	0,20 %	- %	(0,20) %	- %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	0,50 %	4,40 %	5,22 %	(4,08) %	(4,83) %

	Augmentation de l'hypothèse de 1 an		Diminution de l'hypothèse de 1 an	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
	Espérance de vie	4,16 %	3,61 %	(3,68) %

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies capitalisées et non capitalisées est respectivement de 10,19 ans et 12,17 ans (10,51 ans et 12,35 ans en 2023).

Du fait de ses régimes de retraite à prestations définies, la Société est exposée à un certain nombre de risques, dont les plus importants sont décrits ci-après.

La Société est principalement exposée aux risques liés à l'économie et à la démographie, tels que l'inflation des salaires et les variations de l'espérance de vie, tout particulièrement en ce qui a trait à ses obligations au titre des régimes d'avantages du personnel. Ces obligations consistent à fournir des avantages pour la durée de vie des bénéficiaires. Par conséquent, si l'espérance de vie augmente, les passifs de ces régimes augmenteront aussi. Ces obligations dépendent aussi du taux d'actualisation.

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont investis pour pouvoir satisfaire aux obligations au titre des régimes de retraite capitalisées. La capacité de la Société à acquitter les obligations des régimes d'avantages du personnel au moyen des actifs des régimes est tributaire du risque de marché, comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le risque de crédit a également une incidence sur les actifs des régimes, car ils sont en partie composés de placements dans des obligations. Un défaut de la part de l'émetteur d'une obligation aurait pour effet de diminuer les actifs des régimes et la Société aurait, de ce fait, plus de difficulté à respecter les obligations des régimes d'avantages du personnel.

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2024			2023		
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moins de 1 an	679	194	873	710	198	908
De 1 an à 5 ans	2 820	822	3 642	2 984	845	3 829
Plus de 5 ans	13 030	4 954	17 984	14 553	5 537	20 090
<b>Total</b>	<b>16 529</b>	<b>5 970</b>	<b>22 499</b>	<b>18 247</b>	<b>6 580</b>	<b>24 827</b>

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025 s'élèvent à 873 \$.

**15. Produits différés**

	2024	2023
	\$	\$
Paiements anticipés de clients	9 754	11 591
Partie courante des produits différés liés à des contrats à long terme	1 452	1 846
<b>Partie courante des produits différés</b>	<b>11 206</b>	<b>13 437</b>
Partie non courante des produits différés liés à des contrats à long terme	8 688	5 629
<b>Partie non courante des produits différés</b>	<b>8 688</b>	<b>5 629</b>
<b>Total des produits différés</b>	<b>19 894</b>	<b>19 066</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les produits réalisés en lien avec le solde des produits différés au début de l'exercice se sont élevés à 9 118 \$ (10 441 \$ en 2023).

**16. Autres passifs**

	2024	2023
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>3 669</b>	<b>2 141</b>
Augmentation des passifs	-	1 723
Montants utilisés	(2 916)	(231)
Incidence des variations du taux de change	(47)	36
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>706</b>	<b>3 669</b>

Au cours de l'exercice 2024, un dépôt de 2 850 \$ a été comptabilisé en résultat à la sortie d'immobilisations corporelles. Au 31 décembre 2024, les autres passifs étaient essentiellement composés de primes d'ancienneté.

**17. Impôt sur le résultat**

	2024	2023
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	6 718	6 459
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	227	215
<b>Total de l'impôt exigible</b>	<b>6 945</b>	<b>6 674</b>
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	1 734	(3 615)
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	257	216
<b>Total de l'impôt différé</b>	<b>1 991</b>	<b>(3 399)</b>
<b>Charge d'impôt</b>	<b>8 936</b>	<b>3 275</b>

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2024	2023
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	23 608	18 674
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	6 256	4 949
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	969	911
(Profit non imposable) charge non déductible à des fins fiscales	(293)	312
Produits non imposables associés aux litiges et aux activités de restructuration	-	(2 341)
Écart de change non déductible (non imposable)	1 169	(1 354)
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	12	3
Retenues d'impôt sur les dividendes de groupe	400	410
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	484	431
Autre	(61)	(46)
<b>Charge d'impôt</b>	<b>8 936</b>	<b>3 275</b>

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
<b>Début de l'exercice</b>	<b>2 977</b>	<b>(957)</b>
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	86	492
(Charge) recouvrement comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(1 991)	3 399
Incidence des variations du taux de change	549	43
<b>Fin de l'exercice</b>	<b>1 621</b>	<b>2 977</b>

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Autres attributs fiscaux reportés en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2022	788	1 393	307	3 062	649	2 780	48	9 027	(3 025)	6 002
(Charge) recouvrement comptabilisé(e) dans l'état du résultat net consolidé	(180)	(388)	160	4 042	340	400	11	4 385		
Recouvrement comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	-	492	-	492		
Incidence des variations du taux de change	-	-	-	-	-	-	43	43		
Au 31 décembre 2023	608	1 005	467	7 104	989	3 672	102	13 947	(5 686)	8 261
(Charge) recouvrement comptabilisé(e) dans l'état du résultat net consolidé	(151)	1 405	(467)	(1 855)	666	(626)	949	(79)		
Recouvrement comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	-	86	-	86		
Incidence des variations du taux de change	-	-	-	-	-	-	549	549		
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>457</b>	<b>2 410</b>	<b>-</b>	<b>5 249</b>	<b>1 655</b>	<b>3 132</b>	<b>1 600</b>	<b>14 503</b>	<b>(7 145)</b>	<b>7 358</b>

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2022	826	13	8 984	161	9 984	(3 025)	6 959
Charge (recouvrement) comptabilisé(e) dans l'état du résultat net consolidé	1 609	(13)	(697)	87	986		
Au 31 décembre 2023	2 435	-	8 287	248	10 970	(5 686)	5 284
Charge (recouvrement) comptabilisé(e) dans l'état du résultat net consolidé	1 293	234	(1 315)	1 700	1 912		
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>3 728</b>	<b>234</b>	<b>6 972</b>	<b>1 948</b>	<b>12 882</b>	<b>(7 145)</b>	<b>5 737</b>



Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur le résultat non distribué de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le résultat non distribué s'élevait au total à 76 484 \$ au 31 décembre 2024 (60 089 \$ en 2023).

Au 31 décembre 2024, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes :

	\$	Échéance
Belgique	14 275	Aucune limite
États-Unis	39 317	Aucune limite
Hong Kong	9 349	Aucune limite

Au 31 décembre 2024, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 335 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (323 \$ en 2023).

## 18. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- La valeur comptable se rapproche de la juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie, les créances, la trésorerie détenue en mains tierces ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- la juste valeur de son placement en instruments de capitaux propres est calculée en utilisant des données d'entrée non observables importantes, qui représentent la meilleure information disponible;
- la juste valeur de son placement affecté est calculée en utilisant l'espérance de vie prévue, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et les taux d'actualisation estimés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture;
- la juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent le swap sur rendement total, est calculée en tenant compte des fluctuations du cours de l'action libellée en dollars canadiens et des taux de change, déduction faite du coût financier restant. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture; et
- la juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers, qui se rapproche de leur juste valeur, par catégorie, aux 31 décembre 2024 et 2023 :

Au 31 décembre 2024				Valeur comptable
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie	-	22 142	-	22 142
Créances	-	42 172	-	42 172
Actifs financiers dérivés	6 978	-	-	6 978
Autres actifs courants	-	1 937	-	1 937
Autres actifs non courants	3 507	-	-	3 507
<b>Total</b>	<b>10 485</b>	<b>66 251</b>	<b>-</b>	<b>76 736</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	42 116	42 116
Dettes à long terme	-	-	122 203	122 203
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>164 319</b>	<b>164 319</b>
Au 31 décembre 2023				Valeur comptable
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie	-	34 706	-	34 706
Créances	-	33 437	-	33 437
Actifs financiers dérivés	591	-	-	591
Autres actifs courants	-	2 212	-	2 212
Autres actifs non courants	3 603	-	-	3 603
<b>Total</b>	<b>4 194</b>	<b>70 355</b>	<b>-</b>	<b>74 549</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	37 024	37 024
Dettes à long terme	-	-	108 500	108 500
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>145 524</b>	<b>145 524</b>

**Hiérarchie de la juste valeur**

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui comprennent des données non observables importantes.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé :

Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur rendement total	-	6 978	-
Placement en instruments de capitaux propres (note 11)	-	-	3 000
Placement affecté (note 11)	-	-	507
<b>Total</b>	-	6 978	3 507

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur rendement total	-	591	-
Placement en instruments de capitaux propres (note 11)	-	-	3 000
Placement affecté (note 11)	-	-	603
<b>Total</b>	-	591	3 603

En mars 2023, la convention de dépôt indexé conclue avec une grande institution financière canadienne en juin 2017 a été convertie en un swap sur rendement total aux termes duquel les fluctuations du cours des actions sont réglées annuellement en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la Société a reçu un montant de 6 506 \$ correspondant à la juste valeur de la convention de dépôt indexé à la date de la conversion.

La Société a conclu le swap sur rendement total (auparavant la convention de dépôt indexé) en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. Le swap sur rendement total permet de contrebalancer en partie les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2024, le swap sur rendement total visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société.

## 19. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations examinées par le principal décideur opérationnel de la Société pour l'évaluation de la performance :

	2024	2023
	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	202 329	156 479
Matériaux de haute performance	86 952	85 892
<b>Total des produits</b>	<b>289 281</b>	<b>242 371</b>
Semiconducteurs spécialisés	44 008	27 544
Matériaux de haute performance	22 072	21 948
Siège social et montants non affectés	(12 748)	(11 169)
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>53 332</b>	<b>38 323</b>
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	9 169	8 834
Amortissement	16 791	16 110
Charge de rémunération à base d'actions (note 23)	906	1 432
Profits de change	(549)	(136)
Perte à la réévaluation d'un instrument financier (notes 11 et 28)	1 000	-
Dépréciation des actifs non courants (notes 7, 9 et 28)	2 706	672
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles (notes 7 et 28)	(2 089)	1 051
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration (note 28)	1 790	(8 314)
<b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>	<b>23 608</b>	<b>18 674</b>

<sup>1)</sup> Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, charge de rémunération à base d'actions, dépréciation des actifs non courants, (profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et charges financières.

Dépenses en immobilisations	2024	2023
	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	16 183	12 838
Matériaux de haute performance	4 537	4 458
Siège social et montants non affectés	47	45
<b>Total</b>	<b>20 767</b>	<b>17 341</b>

Actifs excluant les actifs d'impôt différé	2024	2023
	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	199 224	195 087
Matériaux de haute performance	146 788	131 570
Siège social et montants non affectés	23 537	15 284
<b>Total</b>	<b>369 549</b>	<b>341 941</b>

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2024 et 2023 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2024	2023
	\$	\$
Asie		
Chine	12 109	12 846
Japon	6 045	4 270
Autre	18 114	20 211
Amériques		
États-Unis	138 000	107 158
Autre	8 244	9 128
Europe		
Allemagne	52 235	43 284
Belgique	8 905	5 334
Pays-Bas	2 856	3 425
France	7 771	9 426
Autre	27 979	23 709
Autre	7 023	3 580
<b>Total</b>	<b>289 281</b>	<b>242 371</b>

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, un client représentait environ 26 % (23 % en 2023) des produits. De cette tranche, 26 % (23 % en 2023) étaient inclus dans le secteur Semiconducteurs spécialisés.

Actifs non courants (excluant les actifs d'impôt différé et les instruments financiers)	2024	2023
	\$	\$
Asie	3 007	3 132
États-Unis	11 090	12 382
Canada	29 556	31 566
Allemagne	104 994	109 295
<b>Total</b>	<b>148 647</b>	<b>156 375</b>

## 20. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

- a) La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2024	2023
	\$	\$
(Augmentation) diminution des actifs :		
Créances	(9 354)	74
Stocks	(33 864)	(18 844)
Impôt sur le résultat à recevoir	(139)	3 811
Autres actifs courants	9	7 838
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(1 682)	(6 051)
Impôt sur le résultat à payer	685	(4 245)
Produits différés	1 979	4 340
<b>Variation nette</b>	<b>(42 366)</b>	<b>(13 077)</b>

b) Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	31 décembre 2023	Flux de trésorerie	Variations hors trésorerie				Fonds de roulement hors trésorerie	31 décembre 2024
			Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Dette à long terme (note 13)	108 500	14 889	137	(102)	(1 332)	111	122 203	
Obligations locatives (note 8)	30 139	(3 052)	1 095	(1 716)	-	2 936	29 402	
<b>Total du passif net découlant des activités de financement</b>	<b>138 639</b>	<b>11 837</b>	<b>1 232</b>	<b>(1 818)</b>	<b>(1 332)</b>	<b>3 047</b>	<b>151 605</b>	

	31 décembre 2022	Flux de trésorerie	Variations hors trésorerie				Fonds de roulement hors trésorerie	31 décembre 2023
			Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Dette à long terme	121 000	(12 500)	-	-	-	-	108 500	
Obligations locatives	30 402	(2 858)	690	779	-	1 126	30 139	
<b>Total du passif net découlant des activités de financement</b>	<b>151 402</b>	<b>(15 358)</b>	<b>690</b>	<b>779</b>	<b>-</b>	<b>1 126</b>	<b>138 639</b>	

c) Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2024	2023
	\$	\$
Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	344	1 214
Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice :		
Ajouts d'immobilisations corporelles	1 214	717
Exclusion du produit hors trésorerie de la sortie d'immobilisations corporelles (note 28)	200	2 515

d) Les ajouts d'immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Ajouts d'immobilisations corporelles avant paiements anticipés	19 444	17 387
Paiements anticipés pour travaux en cours	1 323	2 469
Moins les dépôts hors trésorerie pour travaux en cours	-	(2 515)
<b>Ajouts d'immobilisations corporelles</b>	<b>20 767</b>	<b>17 341</b>

## 21. Capital-actions

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2024 et 2023, aucune action privilégiée n'avait été émise.

## 22. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2024	2023
	\$	\$
<b>Résultat net pour l'exercice</b>	<b>14 672</b>	15 399
Dénominateurs	2024	2023
<b>Nombre moyen pondéré d'actions – de base</b>	<b>88 886 157</b>	88 533 263
Effet dilutif :		
Options sur actions	<b>777 483</b>	517 120
<b>Nombre moyen pondéré d'actions – dilué</b>	<b>89 663 640</b>	89 050 383

Au 31 décembre 2024, 139 620 options sur actions au total étaient exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, à cause de leur effet antidilutif.

Au 31 décembre 2023, 219 864 options sur actions au total étaient exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, à cause de leur effet antidilutif.

## 23. Rémunération à base d'actions

### Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance, à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquies à la date de la cessation d'emploi sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquies sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.



Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, dans le cadre du régime, la Société a attribué 121 870 unités d'actions restreintes (155 873 pour 2023), elle en a réglé 75 542 (111 458 pour 2023), et 4 500 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (3 000 pour 2023). Au 31 décembre 2024, 361 724 unités d'actions restreintes étaient en cours (319 896 pour 2023) dans le cadre du régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société n'a attribué aucune unité d'action liée au rendement (aucune pour 2023), elle n'en a réglé aucune (aucune pour 2023) et n'en a annulé aucune (aucune pour 2023). Au 31 décembre 2024, aucune unité d'action liée au rendement n'était en cours (aucune pour 2023).

#### **Régime de droits à l'appréciation d'actions**

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquièrent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a attribué 78 955 droits à l'appréciation d'actions (63 839 pour 2023), elle en a réglé 508 420 (127 874 pour 2023), et n'en a annulé aucun (16 250 droits annulés pour 2023). Au 31 décembre 2024, 414 407 droits à l'appréciation d'actions étaient en cours (843 872 pour 2023).

#### **Régime d'unités d'actions différées**

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction. À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les unités d'actions différées s'acquièrent en totalité à leur date d'attribution et sont payables au comptant à la date à laquelle l'administrateur cesse d'occuper ses fonctions ou à la date de cessation d'emploi du dirigeant ou de l'employé. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a attribué 96 191 unités d'actions différées (156 701 pour 2023) et en a réglé 465 969 (aucune pour 2023). Au 31 décembre 2024, 1 489 766 unités d'actions différées étaient en cours (1 859 544 pour 2023).

**Régime d'options d'achat d'actions**

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation le 31 décembre 2024 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les droits aux options s'acquière à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société (collectivement les « titulaires d'options »), et un an après le décès, le départ à la retraite ou le début de l'invalidité permanente du titulaire d'options, selon le cas, ou avant l'expiration de l'option, selon le premier de ces événements à survenir.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en cours :

	2024		2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En cours au début de l'exercice	1 365 162	1,90	1 598 938	1,91
Attribuées	139 620	4,47	140 712	2,74
Exercées	(338 077)	2,63	(374 488)	2,28
En cours à la fin de l'exercice	1 166 705	1,99	1 365 162	1,90
Exercables à la fin de l'exercice	523 013	1,64	458 454	2,10

Le tableau suivant présente les options sur actions en cours au 31 décembre 2024 :

	Prix d'exercice		Nombre d'options		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)
	Bas	Élevé	Exercables	En cours	
	\$ CA	\$ CA			
Mai 2027	3,28	3,28	-	12 053	2,36
Décembre 2027	2,42	2,42	150 000	150 000	2,92
Mars 2028	2,27	2,27	-	36 485	3,18
Mai 2028	1,23	1,23	350 000	700 000	3,38
Février 2029	2,74	2,74	23 013	128 547	4,15
Mars 2030	4,38	4,38	-	119 620	5,16
Mai 2030	5,00	5,00	-	20 000	5,35
			523 013	1 166 705	3,61

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue, et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

	2024	2023
Volatilité prévue du cours de l'action	56 %	60 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	3,68 %	3,81 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	2,09 \$ CA	1,36 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée à l'état du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 :

Charge	2024	2023
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	935	304
Droits à l'appréciation d'actions	1 382	528
Unités d'actions différées	4 643	1 662
Options sur actions	229	274
Swap sur rendement total (note 18)	(6 283)	(1 336)
<b>Total</b>	<b>906</b>	<b>1 432</b>

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2024	2023
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	1 084	474
Droits à l'appréciation d'actions	1 088	1 007
Unités d'actions différées	7 511	5 051
<b>Total</b>	<b>9 683</b>	<b>6 532</b>
Valeur intrinsèque des unités dont les droits étaient acquis	7 592	6 046

## 24. Engagements et éventualités

### Engagements

Au 31 décembre 2024, dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 190 \$ (551 \$ en 2023).

### Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

## 25. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

### Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2024	2023
	\$	\$
Salaires	2 785	2 160
Rémunération à base d'actions et autres (note 23)	6 642	2 563
<b>Total</b>	<b>9 427</b>	<b>4 723</b>

## 26. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

#### a) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change liées à ses activités libellées en dollars américains (monnaie fonctionnelle) au 31 décembre 2024 :

	2024					
	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	1 204	2 641	126	56	43	8
Créances	1 074	7 162	-	-	1	-
Actifs financiers dérivés	6 978	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	-	1 937	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	507	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(16 058)	(8 571)	(386)	(227)	(369)	(746)
Dettes à long terme	(1 703)	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(7 836)	(386)	-	(166)	-	-
<b>Actifs (passifs) financiers nets</b>	<b>(16 341)</b>	<b>3 290</b>	<b>(260)</b>	<b>(337)</b>	<b>(325)</b>	<b>(738)</b>

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2024 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(816)	165	(13)	(17)	(16)	(37)
Affaiblissement de 5 %	816	(165)	13	17	16	37

Pour les filiales de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers libellés en dollars américains est de respectivement 8 649 \$ et 895 \$, pour une position nette de 7 754 \$. Un raffermissement ou un affaiblissement de cinq points de pourcentage du taux de change entre les monnaies fonctionnelles de ces filiales et le dollar américain entraînerait une diminution ou une augmentation de 388 \$ du résultat avant impôt sur le résultat.

À l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2024, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme soit constituée de créances subordonnées à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 1 055 \$ sur le résultat avant impôt de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2024.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Le tableau qui suit présente les créances clients en souffrance :

	2024	2023
	\$	\$
Non en souffrance	34 877	23 889
En souffrance depuis plus de 30 jours	430	71
En souffrance depuis plus de 60 jours	103	1 195
Valeur comptable brute	35 410	25 155
Correction de valeur pour pertes	(28)	(38)
<b>Total des créances clients</b>	<b>35 382</b>	<b>25 117</b>

Au cours de l'exercice 2024, une correction de valeur pour pertes de 2 \$ a été comptabilisée en charges (2 \$ pour l'exercice 2023). La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Les montants imputés au compte de correction de valeur pour pertes sont habituellement sortis lorsqu'on ne s'attend raisonnablement pas à les recouvrer.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent également exposer la Société à des pertes de crédit si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2024.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2024 :

	2024						
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans et plus	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	42 116	42 116	-	-	-	-	42 116
Dettes à long terme	122 203	7 952	109 462	1 865	15 942	1 153	136 374
Obligations locatives	29 402	2 910	2 812	2 734	2 779	24 901	36 136
<b>Total</b>	<b>193 721</b>	<b>52 978</b>	<b>112 274</b>	<b>4 599</b>	<b>18 721</b>	<b>26 054</b>	<b>214 626</b>

Les flux de trésorerie contractuels faisant l'objet de taux d'intérêt variables ou libellés en monnaie étrangère sont déterminés en fonction du cours au comptant en vigueur le 31 décembre 2024.

## 27. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio dettes/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (comprenant la dette à long terme dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de locations*, relativement aux obligations locatives est exclue du calcul.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, les ratios dettes/capitaux propres se présentent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Dette à long terme, y compris la partie courante	<b>122 203</b>	108 500
Total de la dette	<b>122 203</b>	108 500
Moins la trésorerie	<b>(22 142)</b>	(34 706)
Dette nette	<b>100 061</b>	73 794
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	<b>139 018</b>	128 592
<b>Ratio dettes/capitaux propres</b>	<b>72 %</b>	57 %

## 28. Charges, classées par nature

Les charges, classées par nature, se composent de ce qui suit :

	2024	2023
	\$	\$
Salaires	62 299	54 772
Amortissement des immobilisations corporelles (note 7)	11 039	10 297
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	2 611	2 538
Amortissement des autres actifs (note 11)	248	258
Autres charges (produits), montant net		
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 9)	3 141	3 275
Charge de rémunération à base d'actions (note 23)	906	1 432
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles <sup>1</sup>	(2 066)	973
Perte à la réévaluation d'un instrument financier (note 11)	1 000	-
Dépréciation des actifs non courants (notes 7 et 9)	2 706	672
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt <sup>2</sup>	4 307	2 890
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net <sup>3</sup>	1 790	(8 314)
Autres produits	(170)	(172)

- 1) Comprend un profit de 2 089 \$ découlant de la vente de matériel de production inutilisé du secteur Matériaux de haute performance à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de plus grande capacité.

Comprend une perte sur la sortie de matériel de production de 1 051 \$ du secteur Semiconducteurs spécialisés découlant d'une modification apportée par la Société aux exigences et aux fonctionnalités techniques. La Société s'est départie de ce matériel de production dans le cadre d'une transaction non monétaire avec un fournisseur en échange d'un crédit qui pourra être utilisé lors d'achats futurs de matériel de production.

- 2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, les frais de recherche et de développement sont présentés déduction faite de crédits d'impôt d'un montant de 1 824 \$ découlant de l'obtention de subventions de recherche et développement. La somme de 1 488 \$ qu'il reste à recevoir au titre de ces subventions est incluse dans les créances clients au 31 décembre 2024.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les frais de recherche et de développement sont présentés déduction faite de crédits d'impôt d'un montant de 4 060 \$ découlant de l'obtention de subventions de recherche et développement. La somme de 2 045 \$ qu'il reste à recevoir au titre de ces subventions est incluse dans les créances clients au 31 décembre 2023.

- 3) En 2024, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, notamment :
- montant de 437 \$ au titre d'une provision en lien avec un acompte qui devra probablement être remboursé à un client;
  - montant de 346 \$ en lien avec un changement à l'équipe de direction;
  - charge de 162 \$ liée à l'externalisation du service de comptabilité et de contrôle d'une filiale;
  - coûts de 845 \$ liés à la fermeture de sites en Asie.

En 2023, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, notamment :

- produits de 8 974 \$ reçus de l'ancien actionnaire d'AZUR. Le montant reçu est conforme aux clauses de la convention d'achat d'actions et sans lien avec la performance d'AZUR après l'acquisition;
- coûts de 131 \$ liés à la fermeture d'un site en Asie;
- montant de 158 \$ en lien avec des changements à l'équipe de direction; et
- charge de 228 \$ en lien avec des créances diverses devenues non recouvrables pendant l'exercice.